

COMPRENDRE LES INFRASTRUCTURES PRIVÉES

INVESTIR SUR LES MARCHÉS PRIVÉS



INTRODUCTION

Les infrastructures privées désignent les actifs et installations physiques détenus à titre privé, qui assurent des services essentiels et soutiennent l'activité économique. Parmi ces actifs figurent les réseaux de transport, les systèmes énergétiques, les installations de gestion de l'eau et des déchets, ainsi que les réseaux de communication. Contrairement aux infrastructures publiques, qui sont financées et gérées par des entités publiques, les infrastructures privées sont financées par des investissements privés et gérées par des entreprises privées.

STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Infrastructures de base

Les actifs d'infrastructure de base regroupent des services essentiels présentant des flux de trésorerie stables à long terme et des profils de risque plus faibles. Ces actifs comprennent généralement des installations parvenues à maturité et pleinement opérationnelles, comme les routes à péage ou les aéroports. Les placements dans les infrastructures de base se caractérisent par des flux de revenus prévisibles, souvent issus de contrats à long terme ou de tarifs réglementés. Les investisseurs qualifiés en infrastructures de base recherchent à la fois la régularité des revenus et la préservation du capital, de sorte que ces actifs se prêtent à des stratégies de placement prudentes.

Infrastructures à valeur ajoutée

Les infrastructures à valeur ajoutée concernent des actifs qui nécessitent un certain niveau d'amélioration ou de développement pour atteindre leur plein potentiel. Ces investissements peuvent porter sur la modernisation d'installations existantes, l'augmentation des capacités ou l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Les investissements en infrastructures à valeur ajoutée comportent un risque modéré et présentent un potentiel de rendement plus élevé que les infrastructures de base.

Investissements opportunistes

Les investissements opportunistes en infrastructures portent sur des projets plus risqués, mais susceptibles de produire des rendements significatifs. Ces actifs sont souvent en phase initiale de développement. Les investissements opportunistes peuvent se heurter à des obstacles réglementaires, à des risques de construction et à la volatilité du marché. En revanche, ils offrent un potentiel d'appréciation du capital considérable et des rendements plus élevés.

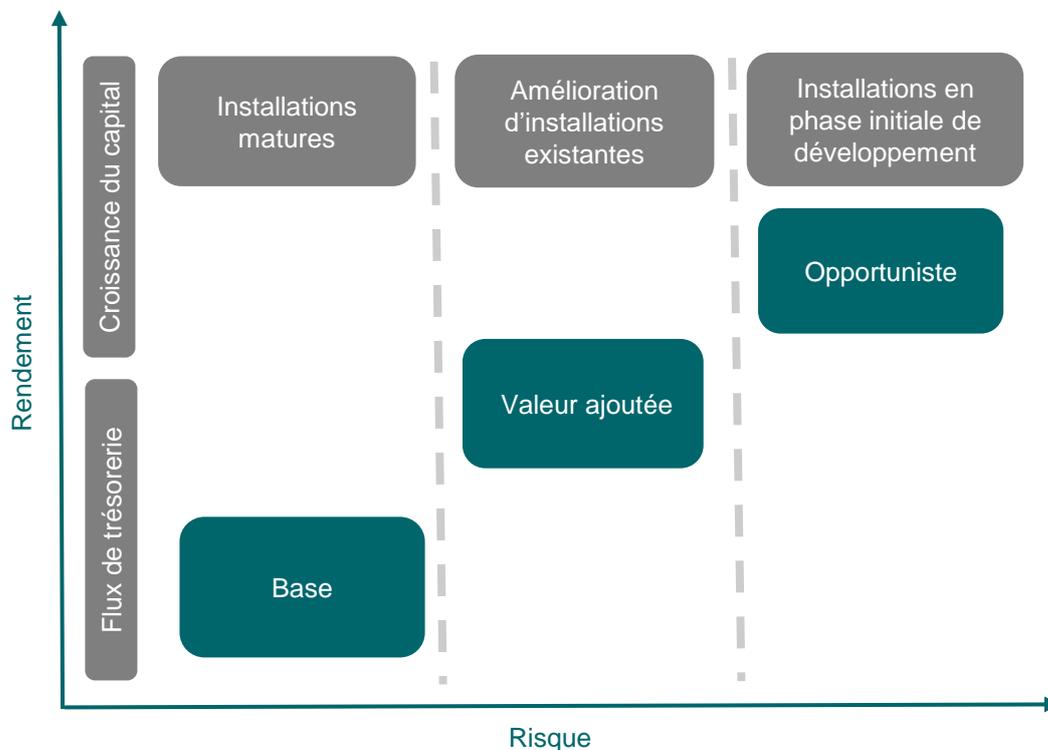


Figure 1 : Les différentes stratégies d'investissement dans les infrastructures privées. Présenté uniquement à titre d'illustration.

ÉTAPES DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Les phases de développement de projet dans le domaine des infrastructures sont au nombre de trois : création initiale (Greenfield), aménagement d'infrastructures existantes (Brownfield) et opérations secondaires (Secondary Stage).

Greenfield	Brownfield	Secondary Stage
<ul style="list-style-type: none">• Développement d'infrastructures entièrement nouvelles• Entretien de l'actif une fois construit• Aucune génération de revenus dans les premiers temps• Risque plus élevé et rendement potentiel plus élevé	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de structures existantes• Possibilité de générer des revenus• Risque généralement moins élevé que pour les projets Greenfield	<ul style="list-style-type: none">• Investissement dans des actifs pleinement opérationnels ne nécessitant aucun développement• Génération de flux de trésorerie et de rendements• Risque plus faible

POURQUOI INVESTIR DANS DES INFRASTRUCTURES PRIVÉES ?

Investir dans des infrastructures privées présente plusieurs avantages indéniables, ce qui en fait une option attrayante pour les investisseurs qualifiés à long terme.

Flux de trésorerie stables

Les actifs d'infrastructure produisent généralement des flux de trésorerie stables et prévisibles, souvent adossés à des contrats à long terme ou à des tarifs réglementés.

Protection contre l'inflation

De nombreux actifs d'infrastructure génèrent des revenus liés à l'inflation, comme les routes à péage dont les tarifs sont ajustés en fonction de l'inflation ou les services aux collectivités dont les tarifs réglementés tiennent compte de l'inflation. Ce lien contribue à protéger le pouvoir d'achat des investisseurs qualifiés au fil du temps.

Diversification

Dans la mesure où ils sont moins corrélés avec les classes d'actifs traditionnelles telles que les actions et les obligations, les investissements dans les infrastructures offrent des avantages en termes de diversification. Cette faible corrélation peut contribuer à réduire la volatilité des portefeuilles et à accroître les rendements ajustés au risque.

Potentiel de croissance à long terme

Les actifs d'infrastructure, dont la durée de vie opérationnelle est souvent longue, peuvent bénéficier du développement continu de la croissance économique et de l'urbanisation. Les investissements dans les infrastructures peuvent être source d'appréciation du capital et d'opportunités de croissance à long terme.



RISQUES ET AUTRES CONSIDÉRATIONS

1. **Risque réglementaire** : l'évolution de la réglementation ou des politiques publiques peut avoir un impact sur la rentabilité et l'exploitation des actifs d'infrastructure.
2. **Risque opérationnel** : les projets d'infrastructure peuvent être confrontés à des difficultés opérationnelles (retards de construction, dépassements de coûts, problèmes d'entretien, etc.).
3. **Risque de marché** : les ralentissements économiques et la volatilité des marchés peuvent nuire au rendement des investissements dans les infrastructures, en particulier lorsqu'il s'agit de projets opportunistes.
4. **Risque de liquidité** : les investissements dans les infrastructures privées peuvent être illiquides, de sorte qu'il peut être difficile de vendre les actifs rapidement ou à un prix équitable.

CONCLUSION

Les investissements dans les infrastructures privées représentent une occasion de s'exposer à des actifs essentiels qui offrent des flux de trésorerie stables, une protection contre l'inflation et des avantages en termes de diversification. Une bonne compréhension des différents types d'investissements dans les infrastructures (de base, à valeur ajoutée et opportunistes) permet aux investisseurs qualifiés d'adapter leurs stratégies en fonction de leur tolérance au risque et de leurs objectifs de performance. Bien que les infrastructures privées comportent un certain nombre de risques, une sélection minutieuse et une gestion rigoureuse des actifs peuvent contribuer à les atténuer et à libérer le potentiel de croissance et de rendement à long terme de ces actifs.



Nous contacter

Les marchés privés constituent un domaine spécialisé de l'investissement. Nous avons l'expertise en gestion de fonds nécessaire pour vous permettre d'investir en toute confiance.

Lorsque vous êtes prêt, contactez-nous par téléphone ou remplissez le formulaire de contact sur notre site internet, et nous vous recontacterons.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre écoute. Visitez quintet.lu/contactez-nous.

Informations importantes

- Investir comporte un risque de perte en capital.
- La valeur de vos investissements peut diminuer comme augmenter, et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de l'argent investi.
- Les investissements alternatifs sont illiquides, présentent des risques élevés et ne conviennent pas à tous les investisseurs.

Disclaimer

Ce document est conçu en tant que support à caractère commercial. Ce document a été établi par Quintet Private Bank (Europe) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6.395 et dont le siège social se situe au 43 boulevard Royal, L-2449 Grand-Duché de Luxembourg (ci-après « Quintet »). Quintet est un établissement financier supervisé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier) et la BCE (Banque centrale européenne). Ce document est fourni uniquement à titre d'information, il ne constitue en aucun cas un conseil personnalisé (en matière d'investissement ou fiscal) et les décisions d'investissement ne doivent pas se fonder sur les seules informations qui y figurent. Chaque fois qu'un produit, un service ou un conseil est évoqué dans ce document, il ne doit être considéré que comme une indication ou un résumé et ne saurait être réputé complet ou rigoureusement exact. Vous assumez les coûts et les risques de toute décision (d'investissement) basée sur ces informations. Il vous appartient d'évaluer (ou de faire évaluer) si le produit ou service est adapté à votre situation. Quintet et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte ou dommage résultant de l'utilisation de (toute partie de) ce document.

Le contenu de ce document est basé sur des informations rendues publiques ou des sources que nous jugeons dignes de confiance. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour publier des données et des informations aussi fidèles et précises que possible, nous déclinons toute responsabilité quant au contenu de ce document.

Investir comporte des risques et la valeur des investissements peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les projections et prévisions reposent sur un certain nombre de suppositions et d'hypothèses concernant les conditions de marché actuelles et futures et rien ne garantit que les résultats escomptés seront obtenus. Les fluctuations de change sont susceptibles d'influer sur vos rendements. Les chiffres de rendement fournis dans ce document sont basés sur des simulations de rendement passé qui ne sont pas un indicateur du rendement futur.

Les informations qui figurent dans ce document sont susceptibles d'être modifiées et Quintet n'est en aucun cas tenu, après la date de publication du texte, d'actualiser ou de compléter ces informations en conséquence.

Il s'agit d'une recherche non indépendante et elle n'a pas été élaborée conformément aux exigences légales visant à garantir l'indépendance de la recherche en matière d'investissement, et elle n'est soumise à aucune interdiction de transaction avant la diffusion de la recherche en matière d'investissement.

Sauf mention contraire explicite, Quintet détient l'ensemble des droits d'auteur et des marques de commerce relatifs à ce document. Il est interdit de copier, reproduire sous quelque forme que ce soit, redistribuer ou utiliser de quelque manière que ce soit le contenu de ce document, en totalité ou en partie, sans l'accord préalable explicite et écrit de Quintet. Pour de plus amples informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez consulter la Déclaration de Confidentialité figurant sur notre site Internet (<https://www.quintet.lu/en-lu/data-protection>).